

PROVINCE DE QUÉBEC
LA CORPORATION MUNICIPALE DU CANTON LAUNAY

À une session ordinaire du conseil tenue le 5 août 2024, à 19 h 00, à la salle municipale, formant quorum sous la présidence de madame Claudette Laroche, mairesse.

Conseillers(ères) présents(es) :

| | |
|-----|-------------------|
| M | Clermont Bossé |
| M | Jimmy Samson |
| M | Rémi Gilbert |
| M | Laurier Fortin |
| Mme | Denyse Lacombe |
| Mme | Marie-Anne Fortin |

Manon Lampron, directrice générale et greffière-trésorière est aussi présente.

Citoyenne présente : Madame Anne-Marie Genesse (arrivée à 19h05)

MOT DE BIENVENUE

La mairesse souhaite la bienvenue à tous.

2024-08-0108

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Denyse Lacombe, appuyée par monsieur le conseiller Laurier Fortin et résolu unanimement par les membres du conseil.

QUE, l'ordre du jour soit accepté tel que rédigé et que l'item Affaires nouvelles reste ouvert.

Adoptée

2024-08-0109

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 juillet 2024

Il est proposé par monsieur le conseiller Clermont Bossé, appuyé par madame la conseillère Marie-Anne Fortin et résolu unanimement par les membres du conseil.

QUE, le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juillet 2024 soit accepté tel que rédigé.

Adoptée

2024-08-0110

ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 JUILLET 2024

Il est proposé par madame la conseillère Denyse Lacombe, appuyée par monsieur le conseiller Clermont Bossé et résolu unanimement par les membres du conseil.

QUE, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 juillet 2024 soit accepté tel que rédigé.

Adoptée

PAROLE AU PUBLIC

Madame Anne-Marie Genesse représente monsieur Serge Mainville, président de l'entreprise Ferme K.L. Mainville Inc. Celle-ci présente un projet d'agriculture sur le territoire de la municipalité.

CORRESPONDANCE À TITRE INFORMATIF

La directrice générale et greffière-trésorière fait lecture de la correspondance reçue.

CORRESPONDANCE AVEC PRISE DE DÉCISION

Aucune

COMPTES À PAYER

Compte payé :

Chèques fournisseurs

| | | |
|----------------------------------|----------------------------|-------------|
| C2400061 Daniel Tétreault | Audit Recyc-Québec | 1 891.34 \$ |
| C2400062 Ville d'Amos | Écocentre/enfouissement | 1 142.34 \$ |
| C2400063 Plomberie Germain Roy | Entretien bâtiment | 125.18 \$ |
| C2400064 Purolator | Envoi test égout | 10.92 \$ |
| C2400065 Simon Luneau Ent élect. | TECQ (Dôme) | 8 887.57 \$ |
| C2400066 Isabelle Lévesque | Remboursement clé gym | 25.00 \$ |
| C2400067 Dominic Roy | Remb. taxes payées en trop | 928.15 \$ |

Paiements directs

| | | |
|-----------------------------------|-------------------------------------|-------------|
| P2400050 Sanimos | Collecte et transport | 2 986.85 \$ |
| P2400051 Dépanneur des bouleaux | Essence voiture | 147.76 \$ |
| P2400052 Buro plus Gyva | Contrat de service | 143.54 \$ |
| P2400053 Les Matériaux 3 + 2 Ltée | Fonds structurant quai | 1 174.30 \$ |
| P2400054 Uni-select | Entretien équipement/outillage | 122.57 \$ |
| P2400055 Marcel Fortin | Ménage salle municipale | 125.00 \$ |
| P2400056 Location Lauzon | Entretien fontaine | 137.80 \$ |
| P2400057 Énergies Sonic inc. | Diesel | 1 783.48 \$ |
| P2400058 Location Amos | Entretien équipement | 84.40 \$ |
| P2400059 Gestion P Mino Tansery | Équip. sécurité/ent. terrain/équip. | 539.83 \$ |
| P2400060 Énergère inc. | Conversion éclairage de rue | 675.66 \$ |
| P2400061 Jinny Cossette | Remboursement repas | 23.81 \$ |

Chèques salaires

Salaires en ligne

| | | |
|-------------------|-----------------------|-------------|
| D2400087-D2400091 | Salaires | 5 055.31 \$ |
| D2400092-D2400097 | Rémunération des élus | 1 797.10 \$ |
| D2400098-D2400103 | Salaires | 5 759.51 \$ |
| D2400104-D2400108 | Salaires | 5 674.73 \$ |

Salaires en chèque

| | | |
|----------|-----------------------|-----------|
| P2400007 | Rémunération des élus | 174.42 \$ |
|----------|-----------------------|-----------|

AccèsD juin

| | | | |
|----------|-------------------|-------------------------------|-------------|
| L2400067 | Bell Mobilité | Cellulaire comité d'urgence | 34.40 \$ |
| L2400068 | Hydro-Québec | Éclairage des rues | 241.95 \$ |
| L2400069 | Vidéotron | Internet | 57.43 \$ |
| L2400070 | Caisse Desjardins | Frais de banque | 63.75 \$ |
| L2400071 | VISA | Poste/caméra/essence nacelle/ | 165.59 \$ |
| L2400072 | INT Communication | Site internet | 63.18 \$ |
| L2400073 | It Cloud | Licence office/sauvegarde | 79.28 \$ |
| L2400074 | Poste Canada | Frais de poste | 131.03 \$ |
| L2400075 | Revenu Québec | DAS | 3 611.06 \$ |
| L2400076 | Revenu Canada | DAS | 1 375.54 \$ |
| L2400077 | Vidéotron | Téléphonie IP | 81.13 \$ |

Comptes à payer :

| | | |
|-------------------------|-------------------------------|--------------|
| André Labbé | Présentation de développement | 689.85 \$ |
| Ville d'Amos | Enfouissement | 573.50 \$ |
| Papeterie commerciale | Fourniture bibliothèque | 141.38 \$ |
| FQM Assurances | Ren.police d'assurance | 12 576.42 \$ |
| Béton Fortin | Livraison MG 20 | 4 071.35 \$ |
| Boutique du bureau Gyva | Fourniture de bureau | 86.76 \$ |
| Boutique du bureau Gyva | Fourniture de bureau | 60.31 \$ |
| Boutique du bureau Gyva | Fourniture de bureau | 42.18 \$ |
| Sanimos | Collecte et transport | 2 986.85 \$ |
| Uni-select | Ent. équipement /outillage | 13.32 \$ |

| | | |
|------------------------------------|--|-------------|
| Uni-select | Entretien bâtiment | 55.42 \$ |
| Uni-select | Outillage | 75.85 \$ |
| Location Amos | Équipement | 206.94 \$ |
| Le code Ducharme | Service de mise à jour | 322.46 \$ |
| H2Lab | Analyse échantillon égout | 83.36 \$ |
| Dany Lamoureux électricien | Réparation luminaire rue | 519.46 \$ |
| MRC d'Abitibi | 2 ^e versement quotes-parts 2024 | 170.00 \$ |
| Ressources naturelles et Forêts | Loyer Lac Sable | 147.17 \$ |
| FQM | Formation CCU (Mathieu Fortin) | 183.96 \$ |
| Marcel Fortin | Ménage salle municipale | 125.00 \$ |
| Gestion P. Mino Tansery | Entretien salle municipale | 68.97 \$ |
| Location Lauzon Amos | Entretien équipement | 7.99 \$ |
| Location Lauzon Amos | Location Nacelle | 155.22 \$ |
| Dépanneur des bouleaux | Chasse-moustique | 24.36 \$ |
| Dépanneur des bouleaux | Essence voiture | 49.99 \$ |
| Dépanneur des bouleaux | Entretien de bâtiment | 4.69 \$ |
| Dépanneur des bouleaux | Essence tracteur à gazon | 20.31 \$ |
| Dépanneur des bouleaux | Essence tracteur à gazon | 20.51 \$ |
| Dépanneur des bouleaux | Essence voiture | 56.00 \$ |
| Sanimos | Collecte et transport | 2 986.85 \$ |
| Andréanne Nadeau | Remboursement location salle | 25.00 \$ |
| Municipalité de St-Marc-de-Figuery | Partage inspectrice juin et juillet | 1 040.33 \$ |

Certificat de crédit disponible

Je, soussignée, certifie, qu'il a des crédits disponibles pour les comptes à payer ci-haut mentionnés.

Manon Lampron, greffière-trésorière

2024-08-0111

RÉSOLUTION

Il est proposé par monsieur le conseiller Clermont Bossé, appuyé par madame la conseillère Denyse Lacombe et résolu unanimement par les membres du conseil.

QUE, les comptes à payer ci-haut mentionnés soient approuvés.

Adoptée

2024-08-0112

COOPÉRATION INTERMUNICIPALE PARTAGE DE RESSOURCE-OFFICIER MUNICIPAL EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

ATTENDU QUE la municipalité de Launay a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds des régions et ruralité;

ATTENDU QUE les municipalités de Saint-Marc-de-Figuery, Launay, ainsi que la MRC d'Abitibi sont dans ladite entente;

ATTENDU QUE l'inspectrice va déjà à l'occasion travailler à la municipalité de Saint-Mathieu-d'Harricana;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Mathieu d'Harricana désire avoir plus souvent l'inspectrice et entrer dans l'entente intermunicipale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Laurier Fortin, appuyé par monsieur le conseiller Clermont Bossé et résolu unanimement par les membres du conseil.

DE DEMANDER au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation à ce que la municipalité de Saint-Mathieu d'Harricana puisse intégrer l'entente intermunicipale.

Adoptée

2024-08-0113

ENCOMBRANTS

Il est proposé par monsieur le conseiller Rémi Gilbert, appuyé par madame la conseillère Marie-Anne Fortin résolu unanimement par les membres du conseil.

QUE les dates prévues pour les encombrants soient les 13, 14 et 15 septembre 2024.

QUE les conteneurs seront fournis par l'entreprise RMI mais la municipalité devra payer les frais de transport;

Adoptée

2024-08-0114

ADOPTION DU PROJET DE SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 8 de la *Loi sur la Sécurité incendie*, les municipalités régionales de comté doivent en liaison avec les municipalités locales qui en font partie, établir un schéma de couverture de risques pour l'ensemble de leur territoire;

ATTENDU QUE les Orientations du ministre de la Sécurité publique en matière de sécurité incendie définissent le cadre d'élaboration du schéma et les objectifs à atteindre;

ATTENDU QUE les activités et mesures en matière de sécurité incendie doivent rencontrer les objectifs du ministre de la Sécurité publique en matière de sécurité incendie;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 16 de la *Loi sur la sécurité incendie* « Chaque municipalité concernée et, s'il y a lieu, l'autorité régionale, déterminent, ensuite, les actions spécifiques qu'elles doivent prendre et leurs conditions de mise en œuvre;

Ces actions et leurs conditions de mise en œuvre sont traduites dans un plan adopté par chaque autorité qui en sera responsable ou, dans le cas d'une régie intermunicipale, dans un plan conjoint adopté par les municipalités concernées. »;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 29 de la *Loi sur la sécurité incendie* « L'autorité régionale doit procéder à la révision de son schéma »;

ATTENDU QUE le plan de mise en œuvre de la municipalité de Launay a été intégré dans le projet de schéma de la MRC d'Abitibi;

ATTENDU QUE le projet de schéma a été transmis aux municipalités pour adoption au plus tard au conseil municipal du 5 août 2024;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Densye Lacombe, appuyée par monsieur le conseiller Laurier Fortin et résolu unanimement par les membres du conseil.

QUE le conseil de la municipalité de Launay adopte le projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC d'Abitibi ainsi que son plan de mise en œuvre.

Adoptée

2024-08-0115

COLLOQUE DE ZONE ADMQ

Il est proposé par monsieur le conseiller Rémi Gilbert, appuyé par monsieur le conseiller Laurier Fortin et résolu unanimement par les membres du conseil.

D'AUTORISER la directrice générale et greffière-trésorière ainsi que l'adjointe et agente de développement à participer au colloque de zone de l'ADMQ qui se déroulera le 12 et 13 septembre prochain à Val d'Or au coût de 675 \$ plus taxes pour les deux participantes.

Adoptée

AFFAIRES NOUVELLES

2024-08-0116

PROGRAMMATION DE TRAVAUX TECQ

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

Il est proposé par monsieur Clermont Bossé, appuyé par madame la conseillère Denyse Lacombe et résolu unanimement par les membres du conseil.

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'applique à elle;

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ-2019-2023;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 6 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution;

QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n°6 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

Adoptée

2024-08-0117

SOUSSION – DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL 2025-2026-2027

Il est proposé par monsieur le conseiller Laurier Fortin, appuyé par monsieur le conseiller Jimmy Samson et résolu unanimement par les membres du conseil.

D'ACCEPTER la soumission de FQM Services, coopérative de solidarité pour l'intégration des nouvelles données à notre logiciel lors du dépôt du rôle triennal 2025-2026-2027 au coût de 595 \$ plus taxes.

Adoptée

2024-08-0118

SOUSSION POUR SERVICE DE GESTION DE PROJET – AMÉNAGEMENT D’UN DÔME SUR LA PATINOIRE

Il est proposé par monsieur le conseiller Laurier Fortin, appuyé par madame la conseillère Denyse Lacombe et résolu unanimement par les membres du conseil.

DE MANDATER l’entreprise Nadeau gestion pour la gestion et de supervision relatifs à la construction du dôme sur la patinoire qui consiste à une banque d’heure pour un montant maximum de 9 625 \$ plus taxes.

Adoptée

2024-08-0119

ACHAT D’UN FIL ÉLECTRIQUE POUR LE DÔME

Il est proposé par monsieur le conseiller Rémi Gilbert, appuyé par madame la conseillère Marie-Anne Fortin et résolu unanimement par les membres du conseil.

D’AUTORISER la directrice générale et greffière-trésorière à acheter un fil électrique chez LUMEN pour un montant de 2 015 \$ plus taxes.

Adoptée

PAROLE AU PUBLIC

Madame Anne-Marie Genesse pose certaines questions aux membres du conseil.

2024-08-0120

LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur le conseiller Clermont Bossé, appuyé par monsieur le conseiller Jimmy Samson et unanimement résolu par les membres du conseil que l’assemblée soit levée à 19h57.

Adoptée

Mairesse

Directrice générale et greffière-trésorière